

**SOCIETE EN HONGRIE****INTRODUCTION**

La Hongrie ne représente pas en soi une fiscalité particulièrement avantageuse, contrairement aux sociétés présentées dans nos juridictions principales. Ainsi, l'incorporation dépend d'avantages étudiés et de conditions particulières liés soit à votre situation personnelle soit à votre activité, notamment des impératifs imposés par vos clients ou fournisseurs. L'étude de votre dossier confirmera l'intérêt d'y procéder. Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter pour un RDV.

La Hongrie a réalisé un petit miracle économique ces dernières années, balayant les restes de la planification socialiste, se transformant ainsi en un modèle en matière de réformes libérales. Elle est désormais un membre de l'Union Européenne à part entière et son PIB est en augmentation rapide avec plus de 5% par an.

**ECONOMIE**

Après douze années de transition, l'économie hongroise a connu une période d'expansion depuis le début des années 2000, ce qui lui a permis d'intégrer l'Union Européenne. Le pays restant encore fragile, il a été fortement touché par la crise financière internationale et s'est retrouvé face à une grave récession. Des réformes structurelles importantes sont nécessaires afin de relancer la croissance.

**FISCALITE**

Le système fiscal hongrois est maintenant proche du niveau de complexité dans l'Europe occidentale.

Conformément au droit communautaire, la libre circulation des capitaux est la règle.

Les investisseurs étrangers se voient proposer une série d'incitations financières et fiscales. On recense notamment des déductions liées aux dépenses de Recherche et Développement ou des aides financières dans le cadre de projets d'investissement de plus de 10 millions d'euros.

**TYPES DE SOCIETES**

Il existe plusieurs types d'entreprises pour les investisseurs étrangers :

- Société privée à responsabilité limitée (Kft, Korlátolt Felelősségű Társaság)
- Société en commandite (Bt, Betéti Társaság)
- Société anonyme (Rt, Részvény társaság)
- Succursale

La Kft est le statut d'entreprise le plus courant des moyennes et grandes entreprises. Elle est généralement utilisée par les entreprises étrangères pour s'implanter dans le pays.

## COMPTABILITÉ

Nos consultants assurent l'intégralité du suivi jusqu'au démarrage effectif de votre activité. Nous intervenons à plusieurs niveaux dans la création de votre société en Hongrie :

En conformité avec les pratiques standards dans l'UE, les sociétés doivent s'enregistrer et soumettre des comptes annuels aux autorités réglementaires. Des audits annuels sont obligatoires pour les sociétés plus grandes.

## TARIFS, DÉLAIS

Taux d'imposition	<p>Impôt sur les bénéfices : <b>19%</b>. Tarif réduit à <b>10%</b> lorsque l'assiette fiscale ne dépasse pas 50 millions HUF et dans certaines conditions.</p> <p>Taxe sur les plus-values : <b>20%</b> (investissement inférieur à 3 ans), <b>10%</b> (de 3 à 5 ans) et <b>0%</b> (supérieur à 5 ans)</p> <p>Taxe sur les royalties et intérêts : <b>0%</b></p> <p>Revenus des entreprises étrangères : <b>10%</b></p> <p>Taxe sur les dividendes : <b>0%</b></p> <p>TVA : <b>25%</b></p>
Société recommandée	<b>Kft</b> , Société Privée à Responsabilité Limitée
Capital social minimum	<b>3.000.000 HUF</b> (2.000 €, 30% à libérer à la création)
Actionnaires	Un associé minimum
Actionnaires étrangers	Oui
Holding étrangère	Oui
Obligations légales	Audit des comptes annuels obligatoire pour les entreprises dont le chiffre d'affaires annuel est supérieur à 100 millions HUF (360.000 €) et dont le nombre moyen d'employés sur les 2 derniers exercices est de plus de 50.
Création de la société, ouverture d'un compte bancaire, immatriculation à la TVA, siège social (1 an)	<b>6.700 €</b> hors TVA
Délai	<b>5 jours</b> à compter de la réception de tous les documents
Siège social	<p>Domiciliation commerciale, transfert de téléphone, fax et courrier .</p> <p>Coût : <b>290 €</b> par mois .</p> <p>Possibilité de disposer d'un bureau physique (tarifs variant selon la demande)</p>
Comptabilité	<p>Bilan comptable annuel, annexes, rapports de gestion obligatoires et état des flux de trésorerie, sur la base d'un nombre estimé de factures mensuelles et d'une prévision du chiffre d'affaires annuel.</p> <p>Coût : <b>300 €</b> par mois</p> <p>Les frais pour les plus grandes sociétés peuvent varier.</p>

## NOTRE INTERVENTION

Nos consultants assurent l'intégralité du suivi jusqu'au démarrage effectif de votre activité. Nous intervenons à plusieurs niveaux dans la création de votre société en Hongrie :

- Rédaction des différents actes juridiques et enregistrement de la société
- Obtention de tous les documents certifiés et notariés
- Accompagnement à chaque étape et suivi de votre dossier
- Assistance et conseil personnalisé
- Ouverture du compte bancaire

France Offshore offre également la possibilité de gérer l'intégralité des démarches à distance et vous permet ainsi de ne pas vous déplacer.

## COMMENT PROCÉDER ?

Dans un premier temps, nous vous recevons pour une consultation gratuite dans nos bureaux parisiens afin de faire un point de votre situation et déterminer la solution Offshore / Onshore adaptée à vos besoins et objectifs

Nous déterminerons alors la juridiction idéale selon votre activité.

A la suite de cet entretien, un devis vous est présenté.

Nous lançons la procédure de création de la société dès réception de tous les documents nécessaires.

Notre cabinet se situe à l'adresse suivante :

France Offshore  
52, avenue Victor Hugo  
75016 Paris  
Tel. 01.43.73.29.20